

Atmo Nouvelle-Aquitaine lance une campagne de mesure de la pollution urbaine sur les boulevards bordelais.

Depuis mi-novembre 2017, et durant deux mois, deux stations mobiles de l'observatoire régional de l'air, vont mesurer les niveaux des polluants urbains sur les boulevards (*Boulevard Antoine Gautier et Boulevard Georges Pompidou, au niveau de la barrière Saint-Augustin*). Une telle étude n'avait pas été menée à Bordeaux depuis 10 ans.

Un double objectif

Durant deux mois (novembre-décembre), ces deux stations mobiles vont mesurer, 24h/24 et 7j/7, les niveaux des polluants urbains tels que les oxydes d'azote (NOx) et les particules en suspension (PM10), sur les boulevards bordelais.

Cette campagne, menée en collaboration avec Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux a un **double objectif** :

- **observer les niveaux maximaux** en particules (PM10) et oxydes d'azote (NOx) auxquels sont quotidiennement exposés les résidents, les passants et les automobilistes bordelais,
- **déterminer l'emplacement le plus approprié** pour déplacer la station de mesure de la place Gambetta (cf. encart ci-après) qui cessera de fonctionner en janvier 2018.



Pourquoi des mesures sur les boulevards ?

L'agglomération bordelaise, compte **neuf stations** de mesure fixe. Parmi elles, la station de Bordeaux-Gambetta (station urbaine sous influence « trafic »), qui mesure les polluants traceurs du trafic routier en centre-ville. Or, en raison du futur réaménagement de la place Gambetta et des travaux qui y seront engagés, cette station cessera de fonctionner en janvier 2018. Elle doit donc être déplacée sur un nouveau site.

C'est dans cette perspective qu'Atmo Nouvelle-Aquitaine réalise aujourd'hui une étude afin d'identifier un nouveau site d'implantation présentant les mêmes **caractéristiques que la place Gambetta** (trafic > 20 000 véhicules/jour, forte densité de population exposée...). D'autres paramètres touchant à l'urbanisme, la technique, ou encore la réglementation ont également été pris en compte. Deux sites font donc l'objet d'une étude d'opportunité pour accueillir la nouvelle station fixe.

A l'issue des deux mois de campagne, les données des deux stations des boulevards permettront d'étudier la **pertinence de la mise en place d'un site pérenne** à ces emplacements.

Le choix du site retenu sera établi à partir de cette analyse, et en concertation avec Bordeaux Métropole et les services de l'Etat. La **nouvelle station devrait démarrer ses mesures en janvier 2018** afin d'assurer une continuité dans le suivi des polluants urbains à Bordeaux.

66

Les stations de l'agglomération bordelaise

- six stations urbaines :

Mesures sous influence « trafic » :
Bastide, Bordeaux-Gambetta et Mérignac.

Mesures sous influence de fond :
Bassens, Grand Parc et Talence.

- trois stations périurbaines

Ambès, Léognan, Saint-Sulpice.

99

Le rapport d'étude complet sera disponible en janvier 2018 sur notre site